

UNC INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIEGE NATIONAL DE
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°123 - Février 2022 - uncdir@unc.fr

E Au moment où ces quelques lignes sont rédigées, il semble que le nombre de contaminations s'approche du pic dans notre pays et que les admissions en **D** réanimation commencent à baisser. Ces deux indicateurs pourraient signifier que la vague *Omicron* devrait progressivement refluer.. Une lueur d'espoir qui **I** permet d'entrevoir l'avenir avec un peu plus d'optimisme, sans pour autant **T** baisser la garde. Pour nous association, l'opportunité de reprendre nos activités en se concentrant sur le prochain congrès à Tours les 27, 28 et 29 mai et le 60^e **O** anniversaire de la guerre d'Algérie dans un contexte particulier, celui des élections présidentielles et législatives, d'où un risque d'instrumentalisation...

Philippe Schmitt
Directeur administratif

ACTUALITÉS

LES RENDEZ-VOUS DE FEVRIER

Trois événements majeurs pour l'UNC se déroulent chaque année en février. Il y a lieu de les rappeler même si tous les présidents des fédérations départementales ont été destinataires des notes précisant le déroulement exact et les modalités.



► Messe de fondation de l'UNC

La messe de Fondation de l'UNC, célébrée tous les ans le premier dimanche de février, est programmée le dimanche 6 février 2022. Compte-tenu des circonstances sanitaires, l'accès sera très limité et le port du masque obligatoire.

► Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Le ravivage par l'UNC a lieu tous les ans le premier dimanche de février soit en 2022, le dimanche 6 février.

Bienvenue aux drapeaux des associations UNC !



► Journée d'information au profit des nouveaux présidents départementaux

Cette journée organisée pour les présidents départementaux élus en 2020 et 2021, est programmée le lundi 7 février 2022. Pour qu'elle se déroule dans le plus grand respect des mesures sanitaires, elle aura lieu dans la mairie du 8^e arrondissement de Paris, 3 rue de Lisbonne. Les locaux étant plus adaptés.



FONCTIONNEMENT INTERNE

LA MÉDAILLE DU DJEBEL



La médaille du Djebel : une seule et même médaille qui présente cinq degrés : le bronze, l'argent (avec palme d'argent et rosette sur le ruban), le vermeil (avec palme d'argent et rosette sur canapé d'argent sur le ruban), l'or (avec palme dorée et rosette sur canapé or sur le ruban), le diamant (avec palme dorée et palme dorée sur le ruban). Son créateur est le regretté président François Porteu de La Morandière.

« Un signe de reconnaissance pour l'UNCAFN » (François Porteu de la Morandière)



« La raison pour laquelle la Croix du Djebel a cette forme particulière, c'est que nous avons voulu, avec cette croix blanche symbolique des huit béatitudes de la vierge, rappeler la défense des valeurs d'une civilisation d'inspiration chrétienne en terre d'Islam. » (François Porteu de La Morandière)

▷ CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Avec la médaille du Djebel, l'UNC récompense ses adhérents, anciens combattants AFN, qui ont fait preuve de mérites particuliers ou de services éclatants au sein de l'association en leur remettant cette décoration interne. Elle peut être décernée à des personnalités ne faisant pas partie de l'UNC, mais lui ayant rendu des services exceptionnels. Lors de sa remise, elle est accompagnée d'un diplôme.

C'est le comité consultatif national « décorations internes » désigné par le conseil d'administration national qui attribue cette distinction après étude des dossiers de candidature. Ce comité consultatif se réunit deux fois par an, en mars et en octobre, pour l'attribution des médailles de vermeil, d'or et de diamant. Les médailles de bronze et d'argent sont attribuées par les fédérations départementales. Il suffit d'en faire la demande auprès de Sophie PERRONNET (sophie@unc.fr). Les demandes d'attribution de la médaille du Djebel sont soumises aux critères suivants :

- Médaille de bronze : 3 années de présence dans l'association.
- Médaille d'argent : 3 années de médaille de bronze.
- Médaille de Vermeil : 3 années de médaille d'argent.
- Médaille d'or : 3 années de médaille de vermeil.
- Médaille de diamant : 5 années de médaille d'or.

▷ LA REMISE ET LE PORT DE LA MÉDAILLE DU DJEBEL

Les médailles ne peuvent être remises que par un membre titulaire de la médaille du Djebel et qui possède cette médaille à un degré égal ou supérieur à celui des récipiendaires.

Comme toute médaille associative, la médaille du Djebel n'est jamais remise au cours d'une cérémonie officielle. En dehors du domaine public, on privilégiera plutôt la remise lors d'un vin d'honneur, d'un banquet ou de toute autre activité associative.

Elle ne se porte du côté droit que lors des manifestations de l'association. Elle ne comporte ni ruban ni rosette destinés à la boutonnière.

La première promotion de la médaille du Djebel a eu lieu le 17 avril 1961.

Une icône sur la première page du site Internet national www.unc.fr intitulée « rejoignez-nous » permet à des visiteurs éventuels d'adhérer à l'UNC.

ADHÉSION VIA LE
SITE INTERNET
NATIONAL

La demande d'adhésion reçue par le siège national est aussitôt adressée à la fédération départementale du domicile du postulant avec le bulletin d'adhésion précisant :

- Nom
- Date de naissance
- Email et adresse

- Catégorie de ressortissant de l'ONACVG
- Catégorie de non-ressortissant de l'ONACVG

- Je souhaite m'abonner à *La Voix du Combattant*
- Comment nous avez-vous connu ?

Reste aux fédérations départementales à donner une suite dans les plus brefs délais à ces candidats à l'adhésion et assurer ainsi, dans leur intérêt, un véritable « service après-vente ». Par ce biais, la moyenne d'adhésion est de deux par jours. Celles-ci concernent toutes les régions de France.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONGRES NATIONAL A TOURS 27, 28 ET 29 MAI 2022

Programme :

▣ *Vendredi 27 mai*

- De 14h à 18h : accueil des congressistes en gare SNCF de Tours
- De 16h30 à 19h00 : réception à l'hôtel de ville de Tours
- 20h : dîner de cohésion

▣ *Samedi 28 mai*

- De 14h à 18h : accueil des congressistes en gare SNCF de Tours
- 9h : départ des excursions
- De 13h à 17h : assemblée générale statutaire
- 18h30 : cérémonie religieuse en la cathédrale Saint-Gatien

▣ *Dimanche 29 mai*

- De 7h30 à 9h : accueil des congressistes
- De 9h à 11h30 : 92^e congrès national
- De 11h30 à 13h : défilé et cérémonie au jardin du Souvenir
- De 13h30 à 16h30 : banquet de clôture

Hébergement : réservation auprès de l'office de Tourisme de Tours 78 – 82 rue Bernard Palissy 37042 Tours Cedex | ☎ 02 47 70 37 46 – 06 08 45 80 26
congres@tours-tourisme.fr
Lien de réservation : <http://online3-next.citybreak.com/616845485.fr/hebergements>

APPELÉ DU CONTINGENT VSL

Vous avez servi comme volontaire service long en OPEX pendant au moins 90 jours. Vous pouvez demander l'attribution du Titre de reconnaissance de la Nation. Vous devez faire directement votre demande au service de proximité de l'ONACVG rattaché à votre lieu de résidence soit par courrier, soit en ligne : vous reporter à *La Voix du Combattant* de février 2022 – rubrique juridique et sociale.

UNE BELLE INITIATIVE CONTRE LE 19 MARS

Mme Emmanuelle Ménard, députée non-inscrit de la 6^e circonscription de l'Hérault, vient de déposer une proposition de loi visant à abroger la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc et à reconnaître le sacrifice des Harkis pendant et après la guerre d'Algérie ... Affaire à suivre ...



LA MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE

La médaille de la Défense nationale est une décoration récente, créée le 21 avril 1982, à l'initiative du ministre de la Défense de l'époque : Charles Hernu. Il s'agissait de récompenser les militaires effectuant leur service national mais aussi les militaires d'active, en attribuant notamment une décoration à des soldats méritants.

Pendant longtemps cependant, cette médaille fut dénigrée par les militaires d'active. De nombreux militaires d'active refusaient donc de voir leur nom inscrit sur les promotions. Ce qui valut à cette décoration de nombreux surnoms péjoratifs : la « cochonou », la « médaille en chocolat » ou encore la « Hernu Cross »... Aujourd'hui, les choses ont évolué, elle est fièrement exhibée sur la poitrine de nombreux militaires. La médaille de la Défense nationale est attribuée au nom du ministre des Armées. Elle comporte 3 échelons :



Échelon « bronze » : les militaires de l'armée d'active et de la réserve opérationnelle doivent justifier d'un minimum de 90 points et totaliser au minimum un an d'ancienneté de services.

Échelon « argent » : les militaires de l'armée d'active et de la réserve opérationnelle doivent justifier d'un minimum de 600 points, totaliser au minimum cinq ans d'ancienneté de services et deux ans dans l'échelon « bronze ».

Échelon « or » : les militaires de l'armée d'active et de la réserve opérationnelle doivent justifier d'un minimum de 800 points, totaliser au minimum dix ans d'ancienneté de services et deux ans dans l'échelon « argent ».

Les points se calculent par année de services et un certain nombre d'activités particulières permettent également d'obtenir des points supplémentaires.

AGENDA

Vendredi 4 février : réunion du comité consultatif action sociale et solidarité.

Samedi 5 février : réunion du conseil d'administration national.

Dimanche 6 février : messe de Fondation. Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Lundi 7 février : réunion d'information au profit des nouveaux présidents départementaux.